



3. Activités prévues en septembre

3.1 Documents affichés dans l'extranet

À la fin d'août ou au début de septembre, le CRSNG affichera dans l'extranet du groupe d'évaluation (GE) des documents importants sur :

- les politiques et procédures;
- le processus d'évaluation;
- le prochain concours.

3.2 Assignation des demandes aux évaluateurs

De façon générale, on demandera aux membres d'indiquer sur un tableau leur niveau de compétence ou de connaissance dans un domaine où l'on pourrait recevoir des demandes au cours d'une année donnée, p. ex., H (élevé), M (moyen), F (faible), TF (très faible) X (incapable d'évaluer la demande en raison d'un faible niveau de compétence linguistique) ou C (conflit d'intérêts). L'administrateur de programme remettra à tous les membres un tableau renfermant de l'information sur les formulaires 180, Avis d'intention de présenter une demande de subvention à la découverte. Dans la plupart des cas, ce tableau sera suffisant pour permettre aux membres de déterminer leur niveau de compétence. De plus, les formulaires 180 sont affichés dans l'extranet au cas où l'information présentée dans le tableau ne permettrait pas aux membres de déterminer leur niveau de compétence.

À l'aide de la liste de candidats éventuels ou du formulaire 180, Avis d'intention de présenter une demande de subvention à la découverte, ainsi que du niveau de compétence indiqué par les membres du GE, l'administrateur de programme, de concert avec le ou les présidents de section, assigne chaque demande aux membres du comité le mieux en mesure de l'examiner (tout en équilibrant la charge de travail). Lorsque l'on choisit les évaluateurs, il faut tenir compte des conflits d'intérêts possibles (consultez les règlements à la section [6.7.1](#)) et des compétences linguistiques.

Dès que possible, les membres doivent faire part à l'administrateur de programme :

- de tout problème relatif à l'assignation des demandes comme les contraintes linguistiques (la langue requise pour la demande est indiquée dans le formulaire 180) ou la possibilité d'un conflit d'intérêts n'ayant pas déjà été cerné (membre de la famille, connaissance personnelle, etc.);
- de toute demande qui touche des domaines dans lesquels le GE possède peu ou pas d'expertise. Dans ce cas, le GE pourrait effectuer une évaluation conjointe avec d'autres GE afin que l'évaluation soit juste et exhaustive;
- de toute demande qui, selon les membres, devrait être évaluée par un autre GE;
- de toute demande qui ne relève pas, selon les membres, du mandat du CRSNG (c.-à-d. la recherche dans un domaine autre que les sciences naturelles et le génie).

Remarque : Les membres pourraient être invités à évaluer des demandes qui ne relèvent pas de leur domaine de recherche principal.

3.3 Examineurs

Le succès du processus d'évaluation par les pairs dépend du choix judicieux d'examineurs. La présente section fait état de la marche générale à suivre et des délais à respecter.

Divers documents, listes et feuilles de calcul, dont une banque de données d'examineurs et des copies électroniques du formulaire 180 rempli par les candidats, seront affichés dans l'extranet pour aider à choisir les examineurs.

Le premier évaluateur est tenu de sélectionner les examineurs compétents parmi les suggestions du candidat indiquées dans le formulaire 180, les noms inscrits dans la banque des examineurs et les personnes qu'il connaît dans le milieu (en faisant attention aux conflits d'intérêts et aux capacités linguistiques des examineurs éventuels). Les membres indiquent les cinq examineurs qu'ils privilégient pour chaque demande en sélectionnant dans la liste proposée par le candidat et en ajoutant leurs propres suggestions. Le CRSNG communique avec les cinq examineurs déterminés par l'évaluateur.

Les examineurs **doivent** posséder :

- les connaissances nécessaires pour formuler des commentaires avec assurance;
- les compétences linguistiques pour examiner la demande.

L'examineur peut être :

- du secteur industriel ou privé ou bien du secteur universitaire;
- du Canada ou de l'étranger. Le CRSNG privilégie le choix d'examineurs internationaux éminents possédant une expertise appropriée, auxquels on devrait accorder la priorité. Dans le cas de candidats établis susceptibles d'avoir de nombreux collaborateurs au Canada, le recours à des examineurs internationaux doit être considéré comme essentiel.

Pour éviter tout conflit d'intérêts, l'examineur ne doit pas :

(Dans le cas des demandes en physique subatomique, veuillez consulter les procédures internes actuellement en vigueur de la Section de physique subatomique.)

- œuvrer au sein du même établissement que le candidat ou les cocandidats;
- avoir été, au cours des six dernières années, le directeur de recherche ou un étudiant de deuxième ou de troisième cycle du candidat ou des cocandidats;
- avoir rédigé une lettre à l'appui de la demande;

- avoir travaillé en collaboration avec le candidat ou les cocandidats au cours des six dernières années ou prévoir travailler en collaboration avec ces derniers dans l'immédiat;
- être employé d'un organisme autre qu'un établissement d'enseignement postsecondaire avec lequel le candidat ou les cocandidats ont travaillé en collaboration au cours des six dernières années;
- être dans toute autre situation pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (p. ex., sur le plan personnel ou financier).

Sélection des examinateurs

- Il faut choisir les meilleurs examinateurs possible pour chaque demande, c'est-à-dire ceux qui sont le plus près du domaine de recherche du candidat et qui pourraient préparer un rapport détaillé, impartial et critique.
- L'examineur ne peut avoir à évaluer plus de trois propositions (le CRSNG effectue cette vérification avant d'envoyer les demandes aux examinateurs).
- Dans le cas de recherche interdisciplinaire, s'assurer que les examinateurs sélectionnés possèdent (individuellement ou collectivement) l'expertise dans toutes les disciplines pertinentes et pour tous les aspects de la proposition. Au besoin, indiquez sur le formulaire 180 lesquels et combien des examinateurs devraient être choisis afin d'assurer une évaluation approfondie.
- Il faut recourir à des examinateurs au profil différent, par exemple, tant des jeunes scientifiques que des chercheurs établis, du milieu universitaire ou industriel (s'il y a lieu).
- Il faut éviter de se fier uniquement à la liste d'examineurs suggérés par le candidat à moins que l'ensemble des personnes proposées ne représente tous les spécialistes du domaine. Il faut proposer d'autres examinateurs.
- Il faut choisir au moins un des examinateurs suggérés par le candidat pourvu qu'il soit habilité à le faire.
- Certains candidats peuvent demander au CRSNG qu'un chercheur en particulier soit exclu de la liste des examinateurs susceptibles d'évaluer leur demande. Vous devriez tenir compte de ces requêtes lorsque vous choisissez les évaluateurs, autant que faire se peut. Communiquez avec l'administrateur de programme si vous avez des doutes quant à la légitimité d'une telle requête.
- Pour chaque demande, il faut éviter de donner le nom de plus d'un examinateur d'une organisation donnée.

Toutes les demandes doivent être évaluées intégralement et de manière approfondie, quelle que soit la langue officielle dans laquelle elles sont présentées. À l'occasion, des consultations avec le personnel du CRSNG peuvent s'avérer nécessaires afin de trouver des examinateurs possédant les capacités linguistiques requises.

3.4 Instructions pour préparer et présenter vos suggestions d'examineurs

Vous trouverez ci-joint un échantillon fictif d'un formulaire 180 rempli. Les nombres encerclés correspondent aux points suivants :

1. Assignation à un GE : Le formulaire 180 est envoyé au GE que le candidat a suggéré. Le premier évaluateur devrait aviser l'administrateur de programme dans le cas où l'on devrait envisager de transférer une demande à un GE plus approprié. Tant que ceci n'est pas confirmé à la réunion du comité directeur en novembre, les membres devraient supposer que la demande sera évaluée par le GE et entreprendre la sélection des évaluateurs.

Les évaluateurs doivent choisir les examineurs pour assurer une évaluation adéquate de tous les éléments de la recherche proposée. Indiquez clairement s'il sera nécessaire de communiquer avec plus de cinq examineurs pour évaluer la demande.

2. Conflits d'intérêts : Dans ce cas-ci, l'examineur « E » est l'ancien directeur de travaux de doctorat et de stage postdoctoral du candidat. Cet examineur ne devrait pas être choisi. La liste de publications jointe au formulaire 180 peut aussi aider à déterminer d'autres cas de conflits d'intérêts, comme les collaborations. Le candidat peut avoir écrit pour demander que sa demande ne soit pas évaluée par certaines personnes pour une raison ou une autre; il faut tenir compte de cette demande. Veuillez lire la section [6.7.1](#) du *Manuel d'évaluation par les pairs* pour obtenir plus de renseignements sur les conflits d'intérêts.
3. Les codes de sujet de recherche et les mots clés se rapportent à la recherche proposée. Il y a différentes façons de faire des recherches dans la banque d'examineurs, notamment par examineurs ou par code de sujet de recherche. La banque d'examineurs du CRSNG indique aux membres les renseignements suivants sur chaque examineur : le nom, le numéro d'identification personnel (NIP), l'adresse (département, université ou organisation), les codes de sujet de recherche, les domaines d'expertise et la capacité de lecture dans la langue de présentation de la demande.
4. Portez une attention particulière à la langue de présentation de la demande : elle peut être différente de celle utilisée pour remplir le formulaire 180.
5. Déterminez le nom des examineurs avec qui il faut communiquer. Si un de ces examineurs ne peut pas évaluer la demande, le CRSNG pourrait communiquer avec vous afin d'obtenir d'autres suggestions d'examineurs.
6. Une fois le tableau de suggestions des examineurs rempli, il faut le présenter au CRSNG selon les indications de l'administrateur de programme.

Remarque : Si un membre se rend compte que l'adresse donnée par le candidat ou celle qui figure dans la banque de données d'examineurs est incorrecte, il devrait donner la bonne adresse au CRSNG.

3.5 Formulaire 180, Avis d'intention de présenter une demande de subvention à la découverte

Reportez-vous à l'échantillon à la fin de la présente section.

3.6 Membres des GE

Il faudrait discuter dès que possible du remplacement des membres qui entreprennent la dernière année de leur mandat. Les GE doivent commencer à dresser la liste des nouveaux membres éventuels dès le début de l'année de concours et cette activité doit se poursuivre au cours des mois suivants. Votre GE peut décider de créer en septembre une section qui discuterait de la composition du GE et serait chargé de proposer de nouveaux membres avant février. Le président de votre GE ou votre administrateur de programme indiqueront aux membres comment le GE procédera et comment on peut contribuer à la proposition de nouveaux membres. Le CRSNG invite les membres à lui faire le plus de suggestions possible. Les nouveaux membres éventuels peuvent être des chercheurs chevronnés ou de nouveaux scientifiques ou ingénieurs et peuvent être issus de petites ou grandes universités, du gouvernement ou de l'industrie. Les candidats éventuels ne doivent pas nécessairement être des titulaires d'une subvention du CRSNG. Les personnes qui recommandent des membres doivent tenir compte de la composition récente et actuelle des comités. L'administrateur de programme peut fournir ces renseignements sur demande.

Pour obtenir plus de plus amples renseignements sur le processus de recrutement des membres de comité, consultez [l'annexe 1](#).

3.6.1 Présidents de section des GE

Les présidents de section des GE sont nommés par le CRSNG en consultation avec les présidents des GE et, au besoin, les membres des GE et d'autres membres de la collectivité. Le CRSNG demande aux GE de ne pas recommander officiellement de candidat à la présidence. Toute suggestion devrait être transmise directement à l'administrateur de programme, au chef d'équipe ou au directeur.



Date 2010/08/13

**Notification of Intent to Apply for a
Discovery Grant**

**Avis d'intention de présenter une demande de
subvention à la découverte**

APPLICANT / CANDIDAT				
Family name / Nom de famille Doe		Given name / Prénom Jane	Initial(s) of all given names / Initiale(s) de tous les prénoms J	Personal identification no. (PIN) / N° d'identification personnel (NIP) 123456
Department / Département Ecology and Evolutionary Biology			Institution / Établissement University of Toronto	
E-mail address / Adresse de courriel j.doe@utoronto.ca				
Degrees Diplômes	Discipline Discipline	Institution Établissement	Supervisor Directeur de travaux	Year Année
Master's / Maîtrise	Integrative Biology	Guelph	George Harrison	2000
Doctorate / Doctorat	Molecular Population Genetics	Toronto	Paul McCartney 2	2003
Postdoctoral experience / Expérience postdoctorale	Genomics/Molecular Population Genetics	Toronto	Paul McCartney	2003 - 2004
EVALUATION GROUP ASSIGNMENT / ASSIGNATION DU GROUPE D'ÉVALUATION				
Suggest the number of the evaluation group you feel should review your application. / Entrez le numéro du groupe d'évaluation qui selon vous devrait évaluer votre demande.				
1502		Biological Systems and Functions		1
APPLICATION INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUR LA DEMANDE			TYPE OF APPLICATION / TYPE DE DEMANDE	
Title of proposal / Titre de la proposition Extent and Genomic Basis of Plant Adaptation			Individual / Individuelle <input checked="" type="checkbox"/> X	
			Team / Équipe <input type="checkbox"/>	
			Subatomic Physics / Physique subatomique <input type="checkbox"/>	
The application will be submitted in / La demande sera présentée en			<input checked="" type="checkbox"/> English / anglais <input type="checkbox"/> français / French 4	
Research topic(s) that describe the proposed research / Sujet(s) de recherche décrivant la recherche proposée				
LSB01 - Plant Biology 3				
KEY WORDS that best describe the proposed research / MOTS CLÉS qui décrivent le mieux la recherche proposée				
Evolutionary Genomics, Population Genomics, Floral Evolution, Quantitative Trait Loci, Coalescent Theory, Plant Mating Systems, Inbreeding, Deleterious Mutation 3				

